

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BREST - 2901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 10/07/2024 - 3731 - 2017 B 00941 - 833 939 838 - 2MKE FINANCES

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Anaïg BARZIC

Jean-Baptiste GOUTTENOIRE

Michel JAOUEN

Pierre Yves CORRE

Jacques GUILLOU

Mikaël ROCUET

Christophe GIOT

Paul GUILLOU

Philippe VATTIER

Experts-Comptables

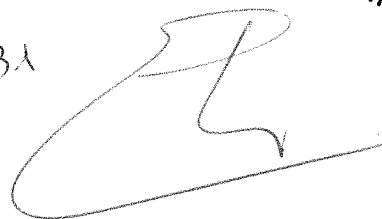
Commissaires aux comptes

Dépot N° 2024/3731

LE 08 JUIL. 2024

R.C.S. BREST

Copie Certifiée Conforme



2MKE FINANCES

13 rue Colonel BERTHAUD

29200 BREST

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023

**Exercice du
01/01/2023 au 31/12/2023**

www.ouestconseils.bzh



OUEST CONSEILS BREST 6 rue Jacques Daguerre - ZAC de Kergaradec - CS 50127 - 29803 Brest cedex 9 - Tél 02 98 44 25 32 - Email : contactbrest@ouestconseils.fr
S.A.R.L. au capital de 1 151 840 € - R.C.S. BREST 342 047 552 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la CRCC Ouest Atlantique

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable



2MKE FINANCES

13 rue Colonel BERTHAUD

29200 BREST

COMPTES ANNUELS

OUEST CONSEILS BREST

6 RUE JACQUES DAGUERRE

CS 50127

29803 BREST CEDEX 9

02 98 44 25 32

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2MKE FINANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 13 rue Colonel BERTHAUD		29200 BREST		
Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 83393983800011		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31122023		
		N-1 31122022		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

Cagid Quadra

Désignation de l'entreprise : 2MKE FINANCES		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 697 925	1 568 296	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	210 223	129 629	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	49 710	48 480	
	TOTAL (I)		DL	1 968 858	1 757 405
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	459 503	616 309	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	280 236	594 480	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 170	2 064	
	Dettes fiscales et sociales	DY		2 499	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	741 909	1 215 351	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 710 767	2 972 756	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	441 909	757 386	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2MKE FINANCES

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF				
			} services*	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ			FK		FL				
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP					
	Autres produits (1) (11)					FQ					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	5 302	5 579		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX				
	Salaires et traitements*						FY				
	Charges sociales (10)						FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. {	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS		GA			
			- dotations aux provisions					GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 302	5 579		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(5 302)	(5 579)		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	200 000	165 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	10 415	8 473		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	13 189	6 581		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	17 010			
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	240 614	180 054		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		17 250		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	23 859	17 654		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	23 859	34 904		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	216 755	145 150			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	211 453	139 571			

Désignation de l'entreprise : 2MKE FINANCES

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	1 230	9 942	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 230	9 942	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 230)	(9 942)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	240 614	180 054	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	30 391	50 425	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	210 223	129 629	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										1 230			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (rglt ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci après.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 649 710		
Autres titres immobilisés	213 128		4 893
TOTAL	1 862 838		4 893
TOTAL GENERAL	1 862 838		4 893

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 649 710	1 649 710
Autres titres immobilisés			218 022	218 022
TOTAL			1 867 732	1 867 732
TOTAL GENERAL			1 867 732	1 867 732

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	48 480	1 230			49 710
TOTAL	48 480	1 230			49 710

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	17 250		17 010		240
TOTAL	17 250		17 010		240
TOTAL GENERAL	65 730	1 230	17 010		49 950
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		1 230	17 010		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	115 177	115 177	
Débiteurs divers	139	139	
TOTAL	115 316	115 316	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 538	1 538		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	157 965	157 965		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 170	2 170		
Groupe et associés	280 236	280 236		
TOTAL	441 909	441 909		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	156 722			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
SARL SBEC	10.0000	1 000		1 000

Fonds commercial

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur titres

Eléments	Evaluation au bilan	Prix du marché
Actions cotées	300 000	299 760

=> Titres Obligations BNP : 150 000 Titres évalués au 31.12.2023 à 149 880 Euros, soit une provision pour dépréciation comptabilisée pour 120 Euros,

=> Titres Nanti Obligations BNP : 150 000 Titres évalués au 31.12.2023 à 149 880 Euros, soit une provision pour dépréciation comptabilisée pour 120 Euros.

Il existe une Déclaration de Nantissement (12/2022) de Compte Titres Financiers au Profit du CMB, concernant un Prêt Cap Développement d'un montant de 300 000 Euros, à rembourser en 5 échéances annuelles, jusqu'en Mars 2027, sur les Titres Obligations BNP (Compte Gagé) pour le montant de 150 000 Euros !

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Détail des produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS / TITRES IMMOBILISES	5 040
INTERETS COURUS / C/CT A RECEVOIR	5 489
INTERETS COURUS BANCAIRES A RECEVOIR	6 319
Total	16 848

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 538
Emprunts et dettes financières diverses	20 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 170
Total	23 927

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARV	
- OCONSEILS TTC JURID AGO 23	530
- OCONSEILS TTC - COMPTA 2023	1 590
- GREFFE TC APPROB.CPTES 23	50
INTERETS BANCAIRES A PAYER	
- FRAIS BANCAIRES 12.2023	4
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	1 534
INTERETS COURUS / C/CT A PAYER	20 219
Total	23 927

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

2MKE FINANCES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 rue du Colonel Berthaud
29200 BREST
833 939 838 RCS BREST

Dépot N° 373A
LE 08 JUIL. 2024
R.C.S. BREST

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 210 222,81 euros de la manière suivante :

<u>Bénéfice de l'exercice</u>	<u>210 222,81 euros</u>
--------------------------------------	--------------------------------

A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 200,00 euros par part	200 000,00 euros
--	------------------

<i>Le solde, soit la somme de</i>	<i>10 222,81 euros</i>
-----------------------------------	------------------------

En totalité au compte "autres réserves"
Lequel s'élève ainsi à 1 708 148,14 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance
Erwan KERVAON

